

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: 23

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'état-major et des armes spéciales : circulaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sions. En effet, le 4 au matin, on amenait au quartier-général un parlementaire qui proposait la reddition de Mentana, demandant que les garibaldiens pussent se retirer avec armes et bagages. Ces conditions furent naturellement refusées.

Cependant le commandant Fauchon, du 59^e de ligne, avançait dans le village de Mentana en faisant un grand nombre de prisonniers. Comme cette foule de garibaldiens, jointe aux nombreuses captures opérées dans les engagements précédents, nous causait un grand embarras, on consentit à accorder aux défenseurs restés dans le château de Mentana la faculté de se retirer au-delà de la frontière en abandonnant leurs armes.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'ÉTAT-MAJOR ET DES ARMES SPÉCIALES.

(*Circulaire.*)

Lausanne, 1^{er} décembre 1867.

Monsieur,

La Société militaire vaudoise des officiers d'état-major, du génie et d'artillerie, est convoquée pour le samedi 7 décembre 1867, à 1 heure, à l'hôtel de ville, à Lausanne.

Ordre du jour :

- 1^o Reddition des comptes ;
- 2^o Réception de nouveaux membres ;
- 3^o Renouvellement du Comité ;
- 4^o Communication du Comité de la section vaudoise de la Société militaire fédérale sur la question de l'habillement ;
- 5^o Lecture de divers travaux et communications ;
(Messieurs les officiers disposés à présenter des travaux et communications à l'assemblée, sont priés d'en aviser le soussigné.)
- 6^o Propositions individuelles ;
- 7^o Banquet à l'hôtel Gibbon, à 5 heures précises du soir.

Par ordre : *Le secrétaire*, Ernest RUCHONNET, major fédéral.

AVIS.

Le Comité de surveillance de la Société de la Revue militaire suisse est convoqué pour le 4 janvier prochain, à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel des Alpes, à Lausanne.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le même jour, à 3 heures.

OBJET : Vérification et passation des comptes ; nominations statutaires.

Lausanne, le 1^{er} décembre 1867.

Le président du comité de surveillance,

J. MELLEY, lieut.-colonel.